

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ACTON
MUNICIPALITÉ D'UPTON**

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT D'ABSENCE DE QUORUM

Séance spéciale du Conseil municipal de la Municipalité d'Upton tenue à la salle du conseil au 863, rue Lanoie à Upton, le 24 janvier 2017 à 8h30.

Les membres du conseil étaient appelés, sur convocation du maire adressée par courrier en date du 19 janvier 2017, à tenir une séance spéciale le mardi 24 janvier 2017 à 8h30.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil :

Est présente :

Madame Sylvia Ouellette, directrice générale adjointe

Sont absents :

Yves Croteau, maire
Barbara Beugger, conseillère
Nicole Ménard, conseillère
Claude Larocque, conseiller
Richard Sabourin, conseiller
Guy Lapointe, conseiller
Robert Leclerc, conseiller

À 8h30, madame Sylvia Ouellette, directrice générale adjointe et secrétaire d'assemblée, constatait que le quorum requis pour la tenue d'une séance spéciale du conseil le mardi 24 janvier 2017 n'était pas atteint et que, en conséquence, la séance ne pouvait pas délibérer. La séance spéciale est à nouveau convoquée le lundi 30 janvier à 8h30 à la salle du conseil, avec des modifications à l'ordre du jour.

Le maire,

La secrétaire d'assemblée,

Yves Croteau
Maire

Cynthia Bossé
Directrice générale